



Conseil d'unité – 16 octobre 2018

EHESP - salle C6, 2^e étage du bâtiment principal Robert-Debré

9h30-12h00

Présents : Marylène Bercegeay, Emilie Biland, Camille Giraudon, Cyrille Harpet, Malo Herry, Jean-Pierre Le Bourhis, Patricia Loncle, Claude Martin, Virginie Muniglia, Sylvie Ollitrault, Eugénie Saitta, Claudine Valtat, Claire Visier.

Excusés : Thomas Aguilera, Jean-Marie André, Luc Capdevila, Béatrice Damian-Gaillard, Romain Pasquier et Olivier Trédan.

Invitée : Martine Barbelenet

Ordre du jour :

- Point budgétaire
- Politique de communication : évolution et "**remise en place** " d'un **groupe de travail** + retour sur le Festival de la Sciences
- Retour sur la visite des tutelles Dialogue Objectifs Ressources
- Question de gouvernance et constitution d'un **groupe de réflexion stratégique** – préparation de l'auto-évaluation du laboratoire
- -Retour sur la campagne CNRS et MCF, CD
- Mise en place d'un **groupe de réflexion articulant les directeurs/trices de Master** toutes tutelles confondues et politique scientifique d'ARENES
- Suivi RH de l'équipe IT
- HRS4R : nouvelles modalités de recrutement des CDD
- Télétravail
- Demande de rattachement membre et/ou membre associé : Isabelle Tallec et Emmanuelle Godeau
- Questions diverses

Relevé de décisions

Le conseil d'unité accueille Eugénie Saitta, nouvellement élue, en remplacement de Sami Zegnani démissionnaire. Sylvie Ollitrault la remercie d'avoir accepté de siéger dans cette instance qui représente une tâche supplémentaire.

- 1) Un historique des crédits récurrents depuis 2015 est distribué au Conseil ainsi que l'état des dépenses par poste, budgets tous confondus. Le conseil est informé du disponible de chacun des budgets sachant que la clôture budgétaire débute le 15 novembre avec l'arrêt des engagements pour l'université Rennes 1, l'université Rennes 2 et l'IEP de

Rennes. Pour le CNRS, la clôture n'est pas encore fixée, sans doute à la mi-décembre comme chaque année, cela vaut aussi pour les crédits EHESP pour lesquels une convention a été mise en place en 2013 avec le CNRS pour une gestion facilitée de cette subvention.

Crédits récurrents de l'UMR Arènes-Crape depuis 2015

	2015	2016	2017	2018	TOTAL
EHESP	30 000	42 000	42 000	50 000	164 000
UR1	28 949	28 948	26 126	27 432	111 455
Autres UR1 (actions incitatives / collaborations internationales)	1 500	1 300	4 500	9 500	16 800
CNRS	21 000	20 634	26 000	26 500	94 134
Autres CNRS (soutien jeune chercheur - SMI)			7 800		7800
IEP	15 500	15 000	15 000	15 000	60 500
UR2	2 800	3 500	4 000	4 000	14 300
Total	99 749	111 382	125 426	132 432	468 989

Voir répartition des dépenses depuis 2015 dans un document annexe.

Le budget est stable, un budget de 32 000 € a été demandé au CNRS, lors de la campagne de demandes de moyens dans *Dialog* en septembre, avec un budget dédié pour l'achat d'ordinateurs portables pour le télétravail.

Dans le cadre d'un prévisionnel de dépense pour l'année à venir, chaque coordination d'équipe et de chantier est invitée à faire part d'éventuels projets de recherche et à établir un budget prévisionnel pour 2019 visant à soutenir les activités structurantes des équipes et des chantiers qui permettent de dynamiser les démarches collectives fédérant plusieurs de leurs membres. Le budget alloué aux équipes et aux chantiers (3000 €) peut intégrer l'organisation d'activités scientifiques (séminaires, journées d'études, etc.), l'aide à la traduction, invitation de chercheurs étrangers et d'éventuels déplacements sur le terrain et enquêtes exploratoires en vue de dépôt de projets ANR et/ou dans un objectif ERC, sachant que les arbitrages en termes de soutien aux activités éditoriales relève de la politique de l'unité.

Sur les formations doctorales, Claire Visier et Thomas Aguilera ont accompli un travail considérable pour la prise en charge de formations sur l'ED Droit Science politique. Virginie Muniglia et Marie-Renée Guével sont, elles aussi, très présentes sur le réseau doctoral EHESP, malgré le faible impact des SHS dans ce réseau.

L'atelier d'écriture proposé par Pierre Lascoumes, réalisé en 2017, n'a pas été reconduit en 2018, faute de doctorants suffisamment déclarés lors d'un sondage réalisé par les représentants des doctorants. Il est proposé de refaire un sondage et de renouveler l'opération en 2019.

2) Politique de communication : évolution du site et « remise en place » d'un groupe de travail + retour sur le Festival de la Science

Sylvie Ollitrault rappelle que lorsqu'elle a accepté la fonction de directrice de l'unité, elle a demandé des ressources et des moyens humains supplémentaires, notamment un emploi BAP F, parce que dans sa feuille de route, il lui était intimé de veiller à renforcer la visibilité scientifique du laboratoire, tenant compte d'une attractivité limitée par le passé, pour en faire une UMR centrale sur le site.

A ce titre, Sylvie Ollitrault remercie vivement Martine Barbelenet pour son engagement à ses côtés et d'avoir permis qu'Arènes, UMR SHS, soit présente au *Festival de la Science* début octobre avec de nombreux collègues de l'EHESP, qu'elle remercie dans le même temps. Cette opération s'est faite en concertation avec le service communication de l'EHESP. Ce fut une première et nous devons aussi continuer cette politique d'ouverture vers le grand public à l'heure où notre plus-value SHS peut parfois être remise en cause ou juste instrumentalisée. Cette visibilité dans des espaces de vulgarisation fait partie de la politique scientifique.

Pour la communication, des outils ont été mis en place : « Les Niouzes », le titre demande à être revu, d'aucuns ont fait remarqué que *Niouzes* faisait « potache » en référence à une chaîne YouTube tenue par des collégiens. Les membres du laboratoire seront sondés par mail à ce propos pour un changement de nom de la Lettre, à partir de janvier 2019.

Réflexion plus générale sur la communication.

Virginie Muniglia s'étonne que tout doit passer par *Les Niouzes*, le contact direct peut être gardé notamment pour les offres d'emploi.

Cyrille Harpet propose une réflexion sur la communication interne et externe : réflexion sur les mailings, constitution d'un groupe de travail pour échanger sur le site, pour le faire évoluer. Pour l'évolution du site, des devis ont été demandés, la préférence a été accordée à Yann Le Sager qui a déjà un lien avec l'unité.

Martine Barbelenet a produit un cahier des charges. Le calcul de la dépense de 8 952 € a été estimé à 5 % du budget global. Ce n'est pas un gadget, il est nécessaire de créer du lien pour pérenniser l'UMR, précise Sylvie Ollitrault.

La parole est donnée à Martine Barbelenet pour justifier de la nécessité de refaire le site. Elle déroule succinctement quelques éléments :

- Refonte graphique totale ;
- Structure de site modifiée : nouvelles rubriques : offres d'emplois sur le site du laboratoire ; appels à communication ; appels d'offre ; contrats doctoraux...
- De nouvelles fonctionnalités : formulaires d'inscription en ligne à la newsletter, aux séminaires ; calendrier de l'ensemble des événements ; création d'un annuaire pour les extérieurs à la recherche d'un membre...
- Des filtres de recherche sur les publications notamment.

Certains membres émettent des réserves sur la nécessité d'un annuaire des chercheurs. Un site n'est pas le seul instrument pour rechercher une personne, il faut plus penser les éléments à valoriser pour l'extérieur : les pairs mais aussi les acteurs privés. Le contenu des activités collectives et la mise à jour des informations sont primordiaux, à commencer par les publications. Pourquoi pas une recherche par les thématiques ?

S'il s'agit de changer le visuel, mettre plus avant les activités collectives, Claude Martin suggère de former un groupe de travail de 7-8 personnes.

Eugénie Saitta demande la diffusion du cahier des charges établi à l'ensemble des membres et la consultation de ceux-ci pour la remontée de leurs besoins.

La remise en place d'un groupe de travail est actée après consultation des membres du laboratoire.

Martine Barbelenet et Sylvie Ollitrault vont inviter à réagir aux propositions d'évolutions du site internet, en expliquant plus précisément et plus clairement le cahier des charges, ceci afin d'envisager et de trancher sur le principe de la réalisation de cette opération début 2019.

3) Retour sur la visite des tutelles Dialogue Objectifs Ressources

La visite a eu lieu le 28 septembre dernier suite à une demande de Jean-François Carpentier, vice-président recherche de l'université Rennes 1. Le CNRS nous soutient, toutes les tutelles étaient représentées et font confiance à l'équipe de direction : Jean François Carpentier (VP Recherche UR1), Olivier David (Président UR2), Leszek Brogowski (VP Recherche UR2), Patrick Le Floch (directeur, Sciences Po Rennes), Romain Pasquier (directeur de la recherche, Sciences Po Rennes), Bernard Jegou (directeur de la recherche, EHESP), Christophe Lerat (EHESP). Cette présence et mobilisation de l'ensemble des représentants des établissements tutelles marquent que notre UMR compte dans le paysage de la recherche rennaise. L'EHESP, très présent lors de cette rencontre, devient notre mandataire unique de gestion. Avec la plus grosse dotation en soutien de base aussi, le logo principal sera EHESP, pour le prochain programme.

Rennes 2 reprend le dialogue avec le CNRS et continue à demander la tutelle de l'unité, reconnaissant le potentiel de l'unité sur le versant sciences sociales. La réussite de cette entreprise pourrait se trouver dans la création de l'Université de Rennes, mais le CNRS fera-t-il une exception à la multiplication des tutelles en considérant UniR comme interlocuteur ? Autre inconnue : renouvellement de l'équipe présidentielle en 2019 à l'université Rennes 2.

Deux questions soulevées :

Le nombre des membres associés est apparu trop important. Il est décidé de revoir la liste et de demander aux plus anciens s'ils souhaitent toujours maintenir un lien d'association avec l'unité.

Question sur le rattachement à la section 36 du CNRS, comme rattachement secondaire. Après enquête, et dissipation de la confusion : avoir le même DAS, avoir accueilli trois chercheurs de la section 36, et l'existence d'une véritable procédure CNRS, il s'avère que l'unité n'est rattachée qu'à la seule section 40 du CNRS.

Sylvie Ollitrault demande aux membres du conseil s'ils souhaitent un rattachement officiel à la section 36 et, du même coup, une évaluation par les deux sections en 2020. Après une discussion collective, la réponse est positive.

4) Question de gouvernance et constitution d'un groupe de réflexion stratégique – préparation de l'auto-évaluation du laboratoire

Une réflexion doit être amorcée d'ores et déjà sur les modalités pour le futur portage du projet scientifique de l'unité à l'aune de la préparation de l'évaluation pour le futur contrat quinquennal.

Calendrier prévisionnel sous réserve de modifications du calendrier par le HCERES

Rétroplanning

- Début 09/2020: Date limite de dépôt des documents finaux sur Pelican
- 06/2020: validation des documents finaux par la CR
- 03/2020: transmission par les unités des documents pour premier examen
- 02/2020: transmission par l'établissement de la liste des entités de recherche à évaluer
- 12/2019: Transmission des templates par l'HCERES
- Courant 2019 :
 - Autoévaluation des unités et du projet scientifique (interne, SAB...)
 - travail sur la structuration des unités

La direction actuelle ne portera pas le projet.

Un groupe de travail stratégique sur le projet scientifique et pour réfléchir à l'avenir doit être constitué avec les membres de la future équipe de direction, équipe qui pourrait être constituée de six-sept personnes, avec des suppléants pour prendre le relais à mi-parcours.

5) Retour sur la campagne CNRS et MCF, CD

CNRS

Pierre-André Juven, sociologue, recruté chargé de recherche, lors de la dernière session CNRS, que le laboratoire s'apprêtait à accueillir, après un fort soutien et une demande de l'intéressé pour être affecté à Arènes, a préféré rejoindre le CERMES3.

Enseignants-chercheurs – recrutement

Benoit Giry, maître de conférences en sociologie, à Sciences Po Rennes depuis septembre.

Delphine Moreau, sociologue, enseignante-chercheuse à l'EHESP, sur un poste Promotion de la santé depuis septembre.

Contrats doctoraux obtenus

- Un contrat doctoral ½ Ared complété par un ½ financement UR1 ;
- un contrat doctoral « contrat ordinaire » (juillet 2018) ;
- un contrat doctoral IEP Rennes (septembre 2018) ;
- deux contrats CIFRE en cours de négociation, l'un avec l'AUDIAR et l'autre avec la Ville de Nantes ;
- un contrat doctoral ½ Ared réservé, chaire TMAP, en attente de co-financement.

6) Mise en place d'un groupe de réflexion articulant les directeurs/trices de Master toutes tutelles confondues et politique scientifique d'ARENES

A partir de cette année, les directeurs/trices de Masters de l'arborescence ARENES seront, en concertation avec les responsables d'équipes ou de chantiers, consultés lors de l'élaboration des profils de postes, en particulier lors des fléchages de contrats doctoraux. Politique qui tend à s'uniformiser et qui s'articule à la politique scientifique des tutelles. Cette décision vient du dysfonctionnement de l'été dernier sur le poste de Sciences Po Rennes fléché sur ARENES. Sylvie Ollitrault rappelle qu'elle est directrice d'une UMR multi-tutelles, qu'elle réagit dans ses prises de décision en directrice d'unité et que ses interlocuteurs privilégiés sont les responsables d'équipes et de chantiers. Ces derniers ont pour tâche d'organiser la vie scientifique de l'unité et d'intégrer les jeunes doctorant-e-s, leurs avis restent importants et incontournables. Garant des orientations scientifiques de l'unité, il semble qu'ils/elles sont plus que légitimes à élaborer des fiches de poste.

La direction d'une UMR est responsable dorénavant de la formation des doctorant-e-s avec le directeur ou directrice de thèse en aidant à organiser, superviser et surtout, par sa signature, à garantir que les comités de suivis de thèse se sont bien déroulés.

Il s'agit donc de trouver une concertation constructive entre tous les collègues. L'encadrement HDR en sociologie et en science politique dans l'unité dépasse le vivier d'une tutelle, il s'agit de penser unité de recherche globalement ainsi que concertation de tous les membres HDR de l'UMR sans distinction de tutelle. Le ou la doctorant-e est certes financé-e par une tutelle mais son espace de travail se situe dans l'unité qui est, au sens organisationnel du terme et non scientifique (dir. de thèse), sous l'autorité hiérarchique du directeur/trice de l'UMR, C'est pourquoi, les DU siègent de plus en plus dans de nombreux comités de recrutement sur le volet recherche et siège au conseil des ED.

Du fait de ces modifications substantielles du rôle de direction et comprenant bien qu'elles entraînent des mutations dans les façons de travailler, Sylvie Ollitrault reviendra vers les directeurs-trices de Master ou de parcours en cours d'année pour penser ces articulations.

7) Suivi RH de l'équipe IT

Du fait de l'arrivée de nouvelles IT, des réunions ont été mises en place et la restructuration se poursuit avec le suivi des Ressources Humaines de la Délégation CNRS et de l'INSHS alerté, pour de nouvelles modalités de travail.

8) HRS4R : nouvelles modalités de recrutement des CDD

Le CNRS a obtenu le label « HR Excellence in Research » pour son engagement dans la Stratégie européenne des ressources humaines (« HRS4R »), en février 2017.

Dans ce cadre, le CNRS s'est engagé, pour le recrutement des CDD, à assurer une meilleure visibilité des offres d'emploi et à renforcer la transparence des recrutements. Ainsi, pour tout recrutement d'une durée supérieure à trois mois, initié à compter du 1^{er} octobre 2018, les offres d'emploi des contractuels seront diffusées sur le Portail Emploi pendant un délai de publication suffisant (au moins trois semaines). Le Portail Emploi du CNRS permet désormais la diffusion

automatique sur le site européen *Euraxess Jobs* de toutes les offres d'emploi de chercheurs contractuels et de doctorants publiés en français et en anglais. N'entrent pas dans le périmètre de ce dispositif : les recrutements dans le cadre de projets individuels portés par des lauréats identifiés lors de la soumission des candidatures à des appels à projets, comme les bourses individuelles Marie Curie ; les accueils de chercheurs qui conservent un lien de dépendance avec un employeur à l'étranger (chercheurs invités) ; les recrutements des doctorants dans le seul cas où la sélection des candidatures est assurée par l'école doctorale.

Par ailleurs, afin d'améliorer la qualité des recrutements, les responsables d'équipe ou de projets recruteurs devront s'adjoindre au moins une autre personne pour la conduite des entretiens. Ce rôle peut être tenu par le directeur d'unité ou par un responsable d'équipe ou de service.

Pour Arènes, la gestion des publications et candidatures et le protocole de sélections sont assurés par Claudine Valtat.

9) Télétravail

Le CNRS met en place le télétravail à compter du 1^{er} janvier 2019. Il est ouvert aux agents, fonctionnaires titulaires et stagiaires, et contractuels, ayant acquis en principe 6 mois d'ancienneté sur poste. Le CNRS préconise que l'accès au télétravail soit possible au choix : 1 jour/semaine, soit 2 jours toutes les 2 semaines. Pour les agents à temps partiel, ces quotités peuvent être : ½ journée/semaine ou d'un jour toutes les 2 semaines. Le CNRS préconise également afin de maintenir la cohésion des collectifs que deux jours non ouverts au télétravail soient définis au sein de chaque UMR. Les campagnes de demandes de télétravail se feront sur trois périodes chaque année : 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 1^{er} septembre.

L'autorisation est accordée sur demande écrite à le/la responsable de service/directeur.e d'unité qui apprécie la compatibilité de la demande de l'agent avec la nature des activités exercées et l'intérêt du service après un entretien avec l'agent ; autorisation pour une durée maximum d'un an renouvelable. A noter le principe du caractère réversible du télétravail.

Après étude des premières demandes de télétravail de Martine Barbelenet, Brice Noël et Claudine Valtat, ITs, la direction a choisi : le mardi non ouvert au télétravail et deux jours possibles en télétravail par semaine.

Pour Arènes, pour l'attestation sur la conformité de l'équipement NTIC, le Chargé de la Sécurité des Systèmes d'Information de l'unité (CSSI) est Brice Noël ; la correspondante Télétravail est Claudine Valtat.

10) Demande de rattachement membre et membre associé

Isabelle Tallec vient d'être recrutée comme PAST à mi-temps en information-communication à l'IUT de Lannion. Souhaitant opter pour une configuration enseignement-recherche, elle a fait une proposition de recherche qu'elle a soumise aux responsables du chantier « Rapports ordinaires au genre » : il s'agit de « L'intégration de l'approche 'genre' par les ONG

internationales humanitaires et de développement », à la fois enjeu d'appropriation et terrain de concurrence, élément programmatique et stratégie de récolte de fonds, de communication et de mobilisation. En tant que consultante en édition et communication digitale pour le secrétariat international de l'organisation Oxfam, elle participe également à des travaux sur le genre. De même, elle a également mené des travaux de recherche académique pendant plusieurs années en vue de la rédaction d'une thèse de doctorat non aboutie.

Après consultation des responsables de l'équipe 2 et du chantier sus-désigné, le conseil d'unité répond favorablement à cette demande de rattachement en tant que membre de l'unité. Il sera veillé à sa production lors de la prochaine évaluation de l'unité.

Emmanuelle Godeau, recrutée à l'EHESP, depuis le 1^{er} septembre dernier, est enseignante-chercheuse responsable de la filière des médecins de l'Education nationale, rattachée au service SHS de l'EHESP. A ce titre, elle sollicite son rattachement à Arènes, comme chercheuse associée pour commencer, dans la mesure où elle souhaite rester membre de l'UMR 1027 INSERM-Université Paul Sabatier à Toulouse, pour terminer ses projets en cours dans cette unité. Elle a soutenu une thèse d'anthropologie à l'EHESP sur la formation coutumière et la construction symbolique des étudiants en médecine, publiée par la MSH en 2007 et une HDR en santé publique en 2013. Elle est membre actif du réseau international de l'enquête Health behaviour in School-aged Children HBSC/OMS dont elle est l'investigateur principal pour la France depuis 2002. Cette association, dans un premier temps, lui apparaît comme une opportunité de s'investir progressivement dans la recherche en SHS développé à l'EHESP dans le domaine des politiques de santé, destinées aux jeunes, avec un intérêt particulier pour l'inclusion scolaire.

Le statut de membre associé lui est accordé.

A propos de membre associé, le cas de Eric Treille est évoqué, ne pourrait-on pas lui accorder le statut de membre à titre dérogatoire, compte tenu de sa forte production et de son fort investissement dans la recherche (proposition d'une section thématique pour le prochain congrès de l'AFSP en juillet 2019) ?

Questions diverses

Dans l'idée de constituer une équipe tournante pour conduire le futur projet de l'unité, la question de décharge d'enseignement est évoquée. Si elle n'existe pas pour les adjoints, cela peut être problématique pour un engagement.

Il est possible de demander une délégation CNRS pour le/la directeur/trice d'unité.

Marylène Bercegeay

Après le conseil, sondage sur le projet de refonte du site – 30 octobre 2018

« Certain.e.s d'entre vous en ont déjà entendu parler, une refonte du site Web du laboratoire est envisagée.

Pourquoi une refonte ? - La Toile est un monde en perpétuelle évolution. Que ce soit techniquement ou graphiquement, le site vieillit et ne répond plus à nos besoins, aux attentes des internautes et aux moteurs de recherche.

Pour le site d'Arènes, le mot refonte peut faire *peur* mais elle est nécessaire (CMS WordPress obsolète, couleurs incompatibles avec celles du logo, le référencement très faible voire inexistant, l'activité du laboratoire n'est pas mise en valeur...).

Elle consistera à redonner du dynamisme à l'image du laboratoire ; remettre à jour et à compléter le contenu du site ; enrichir le site de nouvelles pages/rubriques ; à le rendre plus attractif, plus professionnel et donner envie aux internautes de revenir consulter le site.

Le site pensé mobile - Il sera adapté à tous les formats d'écran pour une meilleure visibilité en garantissant une ergonomie simple : ordinateur, mobile, tablette... Faut savoir que les moteurs de recherche (robots d'indexation de Google, en autre) prennent en compte la compatibilité mobile pour classer les sites Web dans les résultats de recherche. Le poids des pages sera par conséquent optimisé pour assurer un chargement rapide du contenu quel que soit la connexion utilisée (fibre, ADSL, 3G, 4G, etc.).

Améliorer la visibilité du site de l'unité sur les moteurs de recherche - Cela signifie, remonter plus haut au niveau des classements des pages Internet. L'algorithme de Google prend sans cesse en compte de nouveaux critères comme : le nombre de visites, la qualité du code, le nombre de mots, la qualité du graphisme...

Avoir un design plus attrayant et ergonomique - Le nouveau site de l'unité aura un graphisme plus attractif, plus simple, et plus dynamique que le site actuel, s'inspirant des concepts de « flat design », visant une pureté graphique et une identité visuelle forte. Il aura un fond blanc, permettant des impressions faciles.

Voici quelques exemples d'améliorations/nouveautés prévues :

- mise en place d'un calendrier d'événements
- réservation de la salle de réunion de l'IEP/visio en ligne
- création de nouvelles rubriques : appels d'offres, appels à communications, offres d'emploi/stage...
- nouveau design et contenu des pages perso, des pages équipes/chantiers/chaires
- possibilité de s'abonner à la newsletter, aux séminaires, flux RSS...
- affichage des icônes de réseaux sociaux sur la page d'accueil
- création d'un annuaire par lettre alphabétique
- affichage d'une géolocalisation des sites principaux sur la page d'accueil
- mise en place des outils Google Analytics
- développement d'un *véritable* Intranet

- création d'une page « anciens membres »
- intégration du plugin de publications HAL
- création d'un menu « Cursus doctoral » : Faire une thèse à Arènes ; Implications du laboratoire dans les filières d'enseignement ; Bourses doctorales ; Portrait de doctorants

Même si le cahier des charges est bien avancé, nous avons besoin de connaître votre utilisation du site actuel, vos attentes et vos usages. Pour ce faire, un questionnaire est à votre disposition ici : <https://goo.gl/forms/H95vVhODzLi8RNBt1>

Votre réponse à ce questionnaire (si possible avant le 23 novembre) permettra de concevoir un site qui corresponde au mieux à vos besoins.

En vous remerciant par avance de votre participation,

Bien à vous,

Sylvie Ollitrault & Martine Barbelenet »